

ASSOCIATION DES GRANDES ORGUES DE CHARTRES

Association régie par la loi du 1.07.1901 et reconnue d'Utilité Publique par décret du 13.10.1977

CONCOURS INTERNATIONAL
D'ORGUE
DE CHARTRES

FESTIVAL INTERNATIONAL
D'ORGUE
DE CHARTRES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du mercredi 17 mars 2021 à 14h30 au 16 Cloître Notre-Dame 28000 CHARTRES

Procès Verbal - Compte-rendu

L'assemblée générale a été convoquée conformément aux dispositions statutaires. La situation sanitaire n'a pas permis de tenir une Assemblée Générale publique, et conformément aux dispositions prévues par le gouvernement dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, elle a été tenue par correspondance.

ORDRE DU JOUR

- Rapport moral et financier & approbation des comptes de l'exercice 2020
- Compte rendu des activités 2020
- Élection au conseil d'administration
- Reconstruction du grand orgue de la cathédrale

RAPPORT MORAL DE L'EXERCICE 2020

Le début de l'année 2020 a été marqué par le décès de Madame Servane de Layre-Mathéus, présidente de Chartres Sanctuaire du Monde, vice-présidente de notre conseil d'administration depuis de nombreuses années. C'est avec beaucoup de respect, d'admiration et une profonde émotion, que tous les chartreains et ses nombreux amis se souviendront de son engagement pour la cathédrale, son énergie et sa force intérieure.

Cette disparition suit de quelques mois celle de Monsieur Bertrand Dufourcq, Ambassadeur de France, décédé en novembre 2019, qui a été président de l'association des grandes orgues de Chartres à la suite de Pierre Firmin-Didot.

L'un et l'autre ont soutenu fidèlement notre association jusqu'à la fin de leur vie et nous en leur sommes profondément reconnaissants.

L'ensemble des activités de l'année 2020 a été impacté par la COVID-19. Seuls les concerts du 46^{ème} Festival international d'orgue ont pu être maintenus et dans les limites sanitaires d'ouverture au public.

Plusieurs récitalistes étrangers (*australien, anglais, japonais*) n'ont malheureusement pu se déplacer hors de leurs pays. D'autres organistes étrangers vivant en France, ont cependant accepté de rejoindre notre programmation : nous les en remercions vivement, ce qui a permis de maintenir un festival international.

Malgré une jauge maximale de 270 personnes assises dans la nef, fixée par arrêté, le public a largement répondu présent et s'est montré particulièrement attentif et enthousiaste pour cette programmation 2020, **l'une des rares offres culturelles musicales ayant pu être maintenue localement.**

ASSOCIATION DES GRANDES ORGUES DE CHARTRES

Association régie par la loi du 1.07.1901 et reconnue d'Utilité Publique par décret du 13.10.1977

CONCOURS INTERNATIONAL
D'ORGUE
DE CHARTRES

FESTIVAL INTERNATIONAL
D'ORGUE
DE CHARTRES

LE FESTIVAL 2020

Le maintien du Festival a été un moment particulièrement important pour les récitalistes, qui ont pu s'exprimer dans cette période compliquée où la plupart des concerts ont été annulés. En juillet et août, il a accueilli sept organistes le dimanche après-midi à 16h15. Le festival a été particulièrement bien accueilli par le public, d'autant plus qu'il s'agissait d'une des très rares offres culturelles proposées durant l'été.

Dimanche 12 juillet	Karol MOSSAKOWSKI (Pologne)
Dimanche 19 juillet	Thomas PELLERIN (France)
Dimanche 26 juillet	Gabriele AGRIMONTI (Italie)
Dimanche 2 août	Benjamin STEENS (Belgique)
Dimanche 9 août	Matthieu ODINET (France)
Dimanche 16 août	Patrick DELABRE (France)
Dimanche 23 août	Sarah KIM (Australie)

PRÉPARATION DU 28^{EME} CONCOURS INTERNATIONAL D'ORGUE

Le concours international d'orgue est l'une des activités majeures de l'association tant par la logistique et les moyens financiers que par le renom international qu'il obtient auprès de l'ensemble des organistes du monde entier. L'association assure toute l'organisation, la communication et la logistique du concours : accueil des candidats, organisation des répétitions et épreuves, accueil du jury, déplacements, hébergement, etc...

Le concours 2020, consacré à l'improvisation, a dû être reporté : en effet, comme les candidats ont tous été affectés par diverses mesures de confinement, la majorité d'entre eux n'a pu travailler sur un orgue et donc préparer un concours, de même que les sportifs n'ont pu s'entraîner.

Le rapport d'activité 2020 est adopté à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER DE L'ASSOCIATION - ET APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 2020

Le total des recettes de l'exercice 2020 s'élève à 56 703 €. Le résultat net comptable est de -5 484 €.

Le bilan s'élève à 97 997 €, dont 52 819 € de fonds propres associatifs. Les fonds dédiés n'ont pas été repris, et restent inchangés par rapport à l'année 2019, soit 31 500 €.

Les dettes à court terme et les provisions pour risques s'élèvent à 4 000 €.

Évolution des principaux postes de l'exercice de cette année 2020 : les recettes s'élèvent à 56 702 €, en diminution de 15 634€ (-21%) par rapport à 2019. L'année 2020 a été une année exceptionnelle en raison des dispositions sanitaires nationales qui ont conduit à l'annulation du concours international et de nombreux concerts dans le cours de l'année.

Les subventions :

Région Centre-Val de Loire : 16 000 €

Ville de Chartres : 14 000 €

D.R.A.C. Centre-Val de Loire : 10 000 €

Cotisations : 4 170 € (4 900 € en 2019)

Dons, quêtes : 3 924 € (7 276 € en 2019)

Le total des charges d'exploitation de 56 532 € est en baisse de 9% (62 331 € en 2019).

ASSOCIATION DES GRANDES ORGUES DE CHARTRES

Association régie par la loi du 1.07.1901 et reconnue d'Utilité Publique par décret du 13.10.1977

CONCOURS INTERNATIONAL D'ORGUE DE CHARTRES

FESTIVAL INTERNATIONAL D'ORGUE DE CHARTRES

Charges de fonctionnement : 20 725 € (23 432 € en 2019), la différence provenant de la diminution des frais de déplacement des artistes, de nombreux concerts n'ayant pas été donnés.

Les charges salariales s'élevaient à 21 236 € pour 27 843 € en 2019. La diminution du nombre de récitalistes est la cause de cette baisse.

Le résultat d'exploitation est de -5 484 €, en diminution de 8 287 € par rapport à l'année 2019.

L'inscription du déficit de l'exercice au report à nouveau du passif du bilan est proposé à l'assemblée générale, ce qui porterait le montant des fonds propres à 52 819 €.

Le compte de résultat et le rapport des comptes 2020 sont adoptés à l'unanimité.

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'année 2021 est une année de renouvellement du Conseil d'administration. C'est l'occasion d'accueillir de nouveaux administrateurs, et notamment la nouvelle génération d'organistes afin de préparer l'avenir et assurer la relève. Quatorze candidats dont trois nouveaux se présentent au vote.

Après dépouillement des votes par deux membres de l'association, les 14 candidats sont élus au conseil d'administration.

Monsieur le maire de Chartres

Monsieur le président du conseil départemental d'Eure-et-Loir

Monsieur le Recteur de la cathédrale Notre-Dame de Chartres

Madame Lynne Davis Firmin-Didot, organiste, professeur d'orgue à Wichita State University, Kansas

Monsieur Nicolas Bucher, organiste, directeur du centre de musique baroque de Versailles

Monsieur Patrick Delabre, secrétaire général de l'association des grandes orgues de Chartres, organiste titulaire de la cathédrale de Chartres,

Monsieur Thomas Lacôte, compositeur, organiste de la Trinité à Paris, professeur au conservatoire National supérieur de musique de Paris

Monsieur Jean-François Lagier, trésorier de l'association des grandes orgues de Chartres, directeur du centre international du vitrail, président de Chartres Sanctuaire du monde

Monsieur Philippe Lefebvre, président de l'association des grandes orgues de Chartres, organiste titulaire de Notre Dame de Paris

Maître Alain Malet, avocat

Monsieur Bruno Morin, organiste, grand prix de Chartres 1994

Monsieur Karol Mossakowski, grand prix de Chartres 2016, organiste titulaire de la cathédrale de Lille, organiste en résidence à Radio France

Monsieur Yves Rousseau, organisateur de concerts

Monsieur Jean-Loup Vidon, huissier de justice

RECONSTRUCTION DU GRAND ORGUE DE LA CATHÉDRALE

La reconstruction du grand orgue de la cathédrale est en bonne voie. Nos interventions auprès des collectivités pour soutenir ce projet ont été couronnées de succès, et l'appel d'offres a été lancé auprès des entreprises de facture d'orgues pour ce chantier tant attendu.

La séance est levée à 16h20.

ASSOCIATION DES GRANDES
ORGUES DE CHARTRES
22, Cloître Notre Dame
28000 CHARTRES
Tél. 02 37 36 67 48